

Nombre de conseillers :

En exercice 18

Présents 13

Votants 15

N° D011_2026 Budget primitif 2026 de la Plage

L'an deux mille vingt-six, le dix février,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno GILLET

Date de la convocation du conseil municipal : le 03 février 2026

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (13) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, BURNET Stéphanie, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, WIART Florine.

Absent (2) : CHEVALLAY Patrice, VEZIN Pascale

Excusés (3) : GRIVEL Mélanie donne pouvoir à REBUT Sandra, VIOLLAZ Emilie, WAGNER Jean-Pierre donne pouvoir à PAUTHIER Marie-Françoise,

Votants (15)

Madame Florine WIART, adjointe au Maire, présente aux membres de l'assemblée le budget primitif de la plage 2026.

Vu l'avis de la commission finances du 29/01/2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE

Vote le budget primitif de la plage 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

EXPLOITATION			
DEPENSES	BP 2026	RECETTES	BP 2026
002 Déficit antérieur reporté		002 Résultat de fonctionnement	38 746.46
011 Charges à caractère général	13 950.00	042 Opérations d'ordre entre sections	23 850.00
67 Charges exceptionnelles	0.00	75 Autres produits de gestion courante	14 000.00
042 Opérations d'ordre entre sections	43 052.00	77 Produits exceptionnels	19 998.54
023 Virement à section investissement	39 593.00		
Fonctionnement - Dépenses	96 595.00	Fonctionnement - Recettes	96 595.00

INVESTISSEMENT			Envoyé en préfecture le 16/02/2026
			Reçu en préfecture le 16/02/2026
DEPENSES	BP 2026	RECETTES	Publié le 16/02/2026
001 Déficit antérieur reporté		001 Solde d'exécution	ID : 074-217402494-20260210-D011_2026-DE 9.33
040 Opérations d'ordre entre sections	23 850.00	021 Virement à la section fonctionnement	39 593.00
21 Immobilisations corporelles	224 805.00	040 Opérations d'ordre entre section	43 052.00
23 Immobilisations en cours	0.00	10 Dotations Fonds divers Réserves	0.00
		13 Subventions d'investissement	21 470.67
		16 Emprunts et dettes assimilées	0.00
Investissement - Dépenses	248 655.00	Investissement - Recettes	248 655.00

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 %.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire

Bruno GILLET



74249
Code INSEE

SAINT PAUL EN CHABLAIS
Budget Plage de la Beunaz

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le 16/02/2026
ID : 074-217402494-20260210-D011_2026-DE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0/18
Nombre de membres présents : 0/13
Nombre de suffrages exprimés : 0/15

VOTES : Pour 0/15
Contre 0
Abstentions 0

Date de convocation : 03/02/2026

Présenté par le Maire

A Saint Paul en Chablais le 10/02/2026

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A

Saint Paul en Chablais

, le 10/02/2026

le Conseil Municipal



BURNET Stéphanie	
CHEVALLAY Patrice	
COLIN Benoît	
DUCRET Marie-Claire	
GALLAY Claude	
GAZZARIN Marie-Laure	
GILLET Bruno	
GRIVEL Mélanie	
MARTIGNIERE Franck	
PAUTHIER Marie-Françoise	
PINGET Denis	
PODEVIN Christian	
REBUT Sandra	
TRINCAT Christophe	
VEZIN Pascale	
VIOLLAZ Emilie	

WAGNER Jean-Pierre

WIART Florine

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le 16/02/2026

ID : 074-217402494-20260210-D011_2026-DE

S²LO

Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A Saint Paul en Chablais , le 10/02/2026